 **Communiqué de presse  
 Pour diffusion immédiate**

**Des travaux sur certains cours d’eau et des aînés traités aux petits soins dans la MRC de Montmagny**

**Montmagny, le 1****5 avril 2020 –** Les cours d’eau de la MRC de Montmagny sont sous surveillance depuis quelques semaines. Déjà, plusieurs actions ont été prises aux abords des différents cours d’eau sur le territoire de la MRC de Montmagny. À Berthier-sur-Mer, l’onde de tempête et la grande marée de vendredi dernier ont nécessité le déploiement de moyens de prévention par la municipalité pour assurer la sécurité des citoyens. La vigie concernant les cours d’eau du sud du territoire est effectuée au quotidien. Le temps doux des prochains jours est pris en considération dans ces observations. En plus, un embâcle a été travaillé mécaniquement sur la rivière Daaquam au cours de la fin de semaine afin de faciliter l'écoulement du cours d'eau.

Nous rappelons aux citoyens qui sont dans un des secteurs vulnérables d’inondation de prévoir, en cas d’évacuation, une option d’hébergement avec des amis ou des membres de la famille. Bien que les municipalités mettent en place des mesures, il sera impossible de prévoir des centres d’hébergement conventionnels en raison de la pandémie de la COVID-19.

**Les informations sur la COVID-19 fusent de partout. Elles ne sont pas toujours fiables !**

Il est important de rappeler à la population l’importance de contacter, sans intermédiaire, les sources d’informations officielles. Pour toute question sur la COVID-19 et les mesures mises en place, il faut communiquer au 1-877-644-4545. Pour faire une dénonciation auprès des policiers, il est important de contacter uniquement la Sûreté du Québec au 310-4141 sans l’indicatif régional. Le poste de police de la MRC de Montmagny demande de ne pas les contacter directement afin de centraliser les nombreuses demandes qu’ils reçoivent. Pour tout support social, quel qu’il soit, composez le 8-1-1.

Le site Web du gouvernement du Québec, [Quebec.ca/coronavirus](http://www.quebec.ca/coronavirus), contient aussi toute l’information pertinente et vérifiée à connaître sur la COVID-19 et la situation actuelle dans la province.

Les municipalités poursuivent leurs efforts d’information à leurs citoyens. Au cours de la dernière semaine, environ 150 appels téléphoniques ont été effectués et quelques visites à domicile ont été faites de manière sécuritaire chez des personnes âgées de plus de 70 ans.

Puisqu’il y a moins de circulation dans les municipalités, il peut devenir attrayant pour certains individus de rôder sur les terrains privés. Cette information est venue à l’attention de certaines municipalités. Il est donc important de verrouiller ses portes de maison et de cabanon ou de garage. Si vous observez des agissements suspects, n’hésitez pas à contacter la Sûreté du Québec au 310-4141.

-30-

Le plan municipal de sécurité civile en commun comprend les municipalités de :

Berthier-sur-Mer  
Lac-Frontière  
Notre-Dame-du-Rosaire  
Saint-Fabien-de-Panet  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
Saint-Just-de-Bretenières  
Saint-Paul-de-Montminy  
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud  
Sainte-Apolline-de-Patton  
Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud  
Sainte-Lucie-de-Beauregard

**Source : Information :**Jonathan Regnière Charles Gauthier  
MRC de Montmagny MRC de Montmagny  
Agent de communication Coordonnateur intermunicipal de [jregniere@montmagny.com](mailto:jregniere@montmagny.com) sécurité civile  
418-248-5985, poste 330 [cgauthier@montmagny.com](mailto:cgauthier@montmagny.com)  
 418-508-9418